

Formation échafaudage

R408

Texte de Loi : art R4323-69 créée par décret n°2008-244 du 7 mars 2008, art V.R4323-3 : la formation à la sécurité dont bénéficient les travailleurs chargés de l'utilisation ou de la maintenance des équipements de travail est renouvelée et complétée aussi souvent que nécessaire pour prendre en compte les évolutions de ces équipements.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

Public Visé

Toute personne en charge du montage et du démontage et/ou de l'utilisation et/ou de la vérification journalière et/ou de la réception des échafaudages fixes.

Pré Requis

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas),
- Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur, sans restriction au port de charges,
- Etre formé à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteurs.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Se situer et être acteur de la prévention des risques
Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
Réaliser la vérification de mise en service et journalière d'un échafaudage de pied

Parcours pédagogique

Les enjeux de la prévention
Les rôles et responsabilités des différents acteurs
La prévention des risques

- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer - rendre compte

Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
L'exploitation de la notice du fabricant
La préparation du montage
Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied (cadre et multidirectionnel)
Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité.
La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage.

Méthodes pédagogiques

Théorie alternée avec des mises en situation pratiques de montage, d'utilisation et vérification des échafaudages.

Moyens pédagogiques

- 1 salle de formation
- 1 aire d'exercice pratique
-
- 1 échafaudage fixe d'une dimension minimum suivante :
-

Longueur 9m, largeur 0.7m et hauteur de 9m minimum garde-corps,

- Privilégier les gardes corps MDS (Montage Démontage en Sécurité)

-

- Prévoir un endroit pour ancrer l'échafaudage préfabriqué munis des accessoires régulièrement utilisés et un échafaudage multidirectionnel de minimum 3 travées et de 7m de hauteur garde-corps.

-

Le Formateur ne pourra pas exécuter la partie pratique sur un échafaudage non conforme norme EN12810 pour le fixe de même marque et même type.

Nb : Les stagiaires doivent être munis d'une tenue de travail, de chaussures de sécurité, d'un casque avec jugulaire, d'un harnais équipé d'une double longe avec pinces (vérifiés) et de gants de manutention.

Qualification Intervenant-e-s

Formateur avec plus de 10 ans dans le montage et la vérification des échafaudages fixes.

Méthodes et modalités d'évaluation

QCM pour la théorie et exercices pratiques selon la R408 de la CNAM

Sanction formation

Formation Echafaudage



Durée

28.00 Heures

4

Jours

Effectif

De 1 à 8 Personnes



Contactez-nous !

CYRIL LARCHEVEQUE
Responsable commercial

Tél. : 0473511529

Mail : drtformation@jakubowski-france.fr